

Le 20/11/2020

Le Collège Communal de la Ville de Mons a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **24/11/2020 à 18H30, par visioconférence.**

Ordre du jour de la séance

SEANCE PUBLIQUE

Points supplémentaires

- 96 Approbation de l'ordonnance de police relative aux activités de gardiennage dans l'espace public durant les "Jardins d'Hiver de Mons Coeur en Neige" - Vote sur l'urgence du dossier et présentation au Conseil communal du 24 novembre 2020**

Note de synthèse

Conformément à la loi du 02/10/2017 réglementant la sécurité privée et particulière, et vu les activités de gardiennage dans l'espace public prévues lors de la tenue des "Jardins d'Hiver de Mons Coeur en Neige" qui remplace en dernière minute le traditionnel "Mons Coeur en neige" vu le contexte COVID et qui se tiendra sur la Grand-Place et sur la place du Marché-aux-Herbes du 4 décembre 2020 au 3 janvier 2021, le Conseil communal est invité à accorder l'extrême urgence à ce dossier et à statuer sur un règlement de police fixant la délimitation de la zone et la durée (à partir du 23/11/2020) où peuvent être exercées ces activités.

- 97 Ordonnance de police relative aux activités de gardiennage dans l'espace public durant les "Jardins d'Hiver de Mons Coeur en Neige": approbation**

Note de synthèse

Conformément à la loi du 02/10/2017 réglementant la sécurité privée et particulière, et vu les activités de gardiennage dans l'espace public prévues lors de la tenue des "Jardins d'Hiver de Mons Coeur en Neige", qui se tiendra sur la Grand-Place et sur la place du Marché-aux-Herbes du 4 décembre 2020 au 3 janvier 2021, le Conseil communal est invité à statuer sur un règlement de police fixant la délimitation de la zone et la durée où peuvent être exercées ces activités.

- 98 BE.2020/W2020.104.505.00/RM - PST action 5.4.10 et 14.3.2 - Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 (lot 1) – Vote sur l'urgence du dossier et présentation au Conseil Communal du 24 Novembre 2020.**

Note de synthèse

Le Conseil Communal est invité à accorder l'extrême urgence à ce dossier relatif au marché de travaux (installation de chantier) ; lequel marché est inclus dans l'ensemble du marché public de travaux « Wallonie-2020.EU - Hôtel de ville – Restauration des façades, châssis et toitures de l'Hôtel de Ville – Restauration des façades et châssis de la Salle Saint-Georges et de la Toison d'or » ;

Considérant que les travaux d'installation de chantier, objet du présent marché, sont urgents. En effet, ils conditionnent l'exécution des autres travaux prévus sur l'Hôtel de Ville (restauration des toitures, des façades et des menuiseries). Lesquels projets relatifs à ces autres travaux ont été approuvés par le Conseil Communal de juillet 2020.

Attendu que pour ces autres travaux, des marchés publics ont également été lancés. Les ouvertures des offres sont intervenues fin octobre – début novembre. Des offres ont été réceptionnées et sont actuellement analysées par les services communaux et par l'auteur de projet. Ces marchés seront attribués à des entreprises courant du mois de décembre.

Considérant qu'une partie significative des coûts des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville est subsidiée par le FEDER qui exige que tous les travaux soient terminés et payés pour fin 2023 au plus tard et qu'aucune prolongation de ce délai ne semble actuellement envisageable ;

Attendu que ces travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville prendront au minimum deux ans ;
Considérant qu'un démarrage de ces travaux est donc urgent.
Considérant qu'afin que le marché public relatif à l'installation de chantier puisse être rapidement relancé, il conviendrait que le rapport visant à approuver le projet revu du marché « installation de chantier » puisse être soumis au Conseil Communal de Novembre.

99 BE2020/W2020/104.505.00/RM - PST action 5.4.10 et 14.3.2 - Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 (lot 1) - Approbation des conditions et du mode de passation du projet revu (procédure ouverte)

Note de synthèse

- Intitulé du marché : PST action 5.4.10 et 14.3.2 - Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 (lot 1)
- Phase : Approbation des conditions du marché et du mode de passation
- Mode de passation : procédure ouverte
- Estimation :
€ 716.280,00 HTVA ou € 866.698,80 TVAC
- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 10405/723-60 -
Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 - 10407/961-51+10401/663-51 (n° de projet 20200503)

100 Proposition de motion pour que la Ville de Mons mette en place un terrain de « dirt jump ». Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Agora Yves ANDRE.

Note de synthèse

101 Propositon de motion relative aux conséquences de la fermeture de la piscine de Cuesmes. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal PTB John BEUGNIES.

Note de synthèse

102 Proposition de motion relative à la création d'un passage piéton aux couleurs du Rainbow Flag à Mons. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal ECOLO Vincent CREPIN.

Note de synthèse

103 Proposition de motion afin d'établir un Plan de gestion des cimetières. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Mons en Mieux Guillaume SOUPART.

Note de synthèse

- 104 Proposition de motion visant la mise en place d'une commission spéciale en vue d'un plan stratégique lié aux conséquences de la crise Covid19. Point inscrit à la demande de Monsieur le Conseiller communal John JOOS**

Note de synthèse